

Politique de la famille et des aînés de Saint-Thuribe

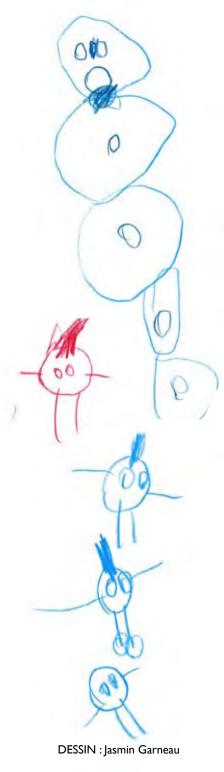




Politique de la famille et des aînés de Saint-Thuribe Adoptée par le conseil municipal le 10 décembre 2012

Table des matières

Mot du m	aire	2
Mot du re	esponsable des questions relatives à la famille et aux aînés	3
Préambul	e et historique de la démarche	4
Présentat	ion du Comité de la famille et des aînés de Saint-Thuribe	5
Définition	n de la famille	6
Mission d	e la Politique de la famille et des aînés	6
Valeurs		6
Portrait d	u milieu	7
	o Profil démographique	7
	o Profil socio-économique	9
	o Les familles	10
	o Les jeunes	12
	o Les aînés	12
Les résult	ats des consultations	14
	o Consultation auprès des familles et des aînés	14
	o Consultation auprès des jeunes du primaire et du secondaire	17
Principes	directeurs et objectifs généraux	19
Champs of	l'intervention	20
Plan d'act	ion	21
MI	o Administration municipale et communications	21
M	o Loisirs, sports et culture	22
(00)	o Sécurité	22
H	o Aménagement et habitation	23
	o Environnement et qualité du milieu de vie	24
,	o Accueil des nouvelles familles	25
	o Vie communautaire	26
Mise en o	euvre et mécanisme de suivi	27
Conclusio	on et remerciements	28
Bibliograp	hie	29
Sitos Into	cnot	29



Mot du maire



Chers concitoyens et concitoyennes,

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente, au nom du conseil municipal, la Politique de la famille et des aînés de la Municipalité de Saint-Thuribe.

Depuis plusieurs mois, sous la responsabilité d'un conseiller municipal, M. Fréchette, des bénévoles donnent temps et énergie afin de produire une politique et un plan d'action qui seront, pour le futur, des guides incontournables pour mieux « Penser et agir famille et aînés » dans les juridictions de notre municipalité.

Ce document fait suite à un sondage effectué auprès de la population où le taux de réponse a été plus que satisfaisant (26 %), soit l'un des plus hauts de la MRC de Portneuf. Les objectifs et les mesures qui en découleront seront pris en considération dans les années à venir.

Le nombre de familles et de jeunes présents sur le territoire de la municipalité est à son plus haut depuis fort longtemps. C'est par l'écoute des besoins des familles que nous ferons en sorte qu'elles demeureront et apprécieront VIVRE À SAINT-THURIBE. Voilà une autre manière pour nous de développer notre communauté.

Les aînés de la municipalité doivent eux aussi obtenir l'écoute des élus. C'est en grande partie à eux que nous devons le fait que la municipalité en soit une où il fait bon vivre avec une quiétude faisant la jalousie de plusieurs.

Un grand MERCI au MFA, au CLD de Portneuf et au Carrefour action municipale et famille qui ont été d'une grande aide pour l'élaboration de cette politique, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps sans compter, et à vous chers concitoyens et concitoyennes, car une démarche de la municipalité qui est lue et comprise est le début de sa réussite.

Richard Genest, maire



Mot du responsable des questions relatives à la famille et aux aînés

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Thuribe,

À titre de responsable des questions relatives à la famille et aux aînés au conseil municipal, je désire tout d'abord remercier la population qui a participé, notamment par le biais de notre consultation, à la préparation de cette politique et du plan d'action qui l'accompagne en faveur des familles et des aînés de notre communauté.

De cette consultation et de l'analyse de la situation des familles et des aînés, nous avons été sensibles à plusieurs préoccupations et désirs des citoyens qui se sont franchement exprimés pour le mieux vivre dans notre belle municipalité, ceci pour permettre de grandir ensemble pour préparer l'avenir et assurer ainsi la pérennité de notre patrimoine.

Cela sera visible dans le temps par nombre d'actions qui ont été ciblées et qui bientôt prendront forme de façon concrète tout en respectant les capacités financières qui nous sont disponibles.

Pour que tout cela puisse être possible, un comité de bénévoles a été formé. Je tiens à les remercier pour leur grande générosité, leur motivation et leur disponibilité :

M. Jean Gilbert
M^{me} Marie Hébert Gilbert
M^{me} Jocelyne Sansregret
M^{me} Suzanne Labbé
M^{me} Julie LaPrairie
M. Jean-François Bernard

Je ne voudrais pas oublier M^{me} Andrée-Anne Béland du CLD de Portneuf, notre chargée de projet, et M. Jean-Pierre Lamoureux, représentant du Carrefour action municipale et famille, qui nous ont accompagnés tout au long de la démarche.

De cette démarche que j'ai eu le plaisir de diriger, une très belle et réaliste Politique de la famille et des aînés a pris forme sur papier dont nous verrons les fruits bientôt dans nos chaumières et dans nos rues. Elle sera concrète et bien vivante dans nos cœurs et dans notre vie quotidienne. Ainsi nous pourrons GRANDIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR.

MERCI ET LONGUEVIE À SAINT-THURIBE!

Le responsable des questions relatives à la famille et aux aînés,

Blain Fréchette

DESSIN : Julie-Pier Trottier



DESSIN : Albert Genest

Préambule et historique de la démarche

u cours des dernières années, des citoyens benevoles ont mis en place diverses initiatives favorisant le bien-être des familles et des aînés de Saint-Thuribe. Malgré ces nombreux efforts, nous sommes en mesure de constater que la population de Saint-Thuribe continue de diminuer. Ce phénomène doit cesser pour assurer l'avenir du milieu thuribien. On remarque aussi que la population de Saint-Thuribe est de plus en plus vieillissante. Il est donc important d'assurer le bien-être de nos aînés et de favoriser le vieillissement actif de notre population.

C'est donc en 2010 que la Municipalité a pris la décision de se doter d'une Politique familiale municipale et d'élaborer la démarche Municipalité amie des aînés. Un responsable des questions familiales a été nommé au sein du conseil municipal, M. Alain Fréchette, et c'est en 2011 que le Comité de la famille et des aînés a été formé. Le comité s'est assuré que cette politique et son plan d'action soient représentatifs des besoins réels des familles et des aînés de Saint-Thuribe. D'ailleurs, un concours de dessin, un portrait du milieu et des consultations auprès de la population ont été réalisés.

À Saint-Thuribe, on peut affirmer que la Politique de la famille et des aînés a vu le jour grâce à un groupe de citoyens bénévoles engagés qui considèrent que la famille et les aînés sont des ressources plus qu'importantes pour l'avenir d'une petite municipalité comme la nôtre.

Cette politique constitue un outil indispensable pour freiner l'exode de la population, attirer de nouvelles familles, favoriser le vieillissement actif et ainsi revitaliser le milieu. Par cette initiative, la Municipalité de Saint-Thuribe vient confirmer sa volonté de « penser et agir famille et aînés ».

Présentation du Comité de la famille et des aînés de Saint-Thuribe



est en septembre 2011 qu'a eu lieu la toute première rencontre du comité de la famille et des aînés de Saint-Thuribe. Ce comité avait comme principal mandat d'élaborer la Politique de la famille et des aînés.

Voici donc les membres de ce comité :

M^{me} Andrée-Anne Béland

M.Alain Fréchette	Citoyen engagé, conseiller municipal et responsable des questions familiales (RQF) et aînés (MADA)
M. Jean-François Bernard	Citoyen engagé, représentant des jeunes et des familles, producteur agricole
M. Jean Gilbert	Citoyen engagé
M ^{me} Marie Hébert Gilbert	Citoyenne engagée, retraitée et artisane
M ^{me} Suzanne Labbé	Citoyenne engagée
M ^{me} Julie LaPrairie	Citoyenne engagée, représentante des jeunes, employée de l'organisme Portneuf en forme
M ^{me} Jocelyne Sansregret	Citoyenne engagée, retraitée
En soutien technique	:
M. Jean-Pierre Lamoureux	Formateur au Carrefour action municipale et famille

et chargée de projet

Agente de développement rural au CLD de Portneuf



Définition de la famille

a famille est un milieu de vie composé minimalement d'un adulte et d'un enfant et dans lequel il y a un lien d'affection et de responsabilité. L'adulte voit au bien-être de l'enfant, à son apprentissage, à sa socialisation et à son développement. La famille, tout comme les aînés, favorise la transmission des valeurs, de la culture, des connaissances et des expériences grâce aux liens intergénérationnels établis entre ses membres.

Mission de la Politique de la famille et des aînés

La mission de cette politique consiste à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Thuribe en leur offrant un environnement qui répond à leurs besoins et qui favorise leur mieux-être. Par cette politique, la Municipalité se dote d'une vision qui contribuera à la rétention de la population, mais aussi à l'attraction de nouvelles familles.

Valeurs

Plusieurs valeurs guident et tiennent à cœur les citoyens et les citoyennes de Saint-Thuribe :

- Le respect du caractère rural de Saint-Thuribe dans le développement global de la municipalité.
- Le sentiment de fierté et d'appartenance pour sensibiliser et intéresser les jeunes et les familles à faire de Saint-Thuribe leur milieu de vie.
- Le soutien des familles et des aînés pour qu'ils aient un sentiment de bien-être et pour maintenir nos personnes âgées dans leur milieu et près de leur famille.
- L'équité dans le choix des initiatives mises en place en tenant compte de la diversité des besoins des familles et des aînés.
- L'accueil et l'ouverture pour faciliter l'intégration et la participation citoyenne.



n portrait du milieu a été réalisé dans le but de connaître les réalités des familles et des aînés de Saint-Thuribe. Les données du recensement 2011 n'étant pas toutes disponibles au moment de rédiger ce document, plusieurs données proviennent du recensement de 2006.

Profil démographique:

Diminution de la population de Saint-Thuribe

Les plus récentes statistiques de population (recensement 2011) démontrent que la population de Saint-Thuribe a diminué de 5 % entre 2006 et 2011, passant de 303 à 288 habitants. À l'opposé, la MRC de Portneuf a connu une hausse de population pour la même période (+ 6,2 %).

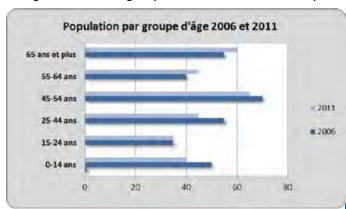




DESSIN : Alexia Garneau

Population par groupe d'âge

Entre 2006 et 2011, Saint-Thuribe a connu des diminutions de population dans les tranches d'âge 0-14 ans, 25-44 ans et 45-54 ans. Le nombre de personnes du groupe d'âge 15-24 ans est resté le même. Des gains ont toutefois été enregistrés dans les groupes 55-64 ans et 65 ans et plus.





Âge médian

• En 2011, l'âge médian de la population de Saint-Thuribe (49 ans) était nettement supérieur à celui de la MRC de Portneuf (46,4 ans), de la Capitale-Nationale (43,6 ans) et de l'ensemble du Québec (41,9 ans).

	2001	2006	2011
Saint-Thuribe	42,3 ans	47,0 ans	49,0 ans
MRC de Portneuf	41,7 ans	44,9 ans	46,4 ans
Capitale-Nationale	40,1 ans	42,2 ans	43,6 ans
Le Québec	38,8 ans	41,0 ans	41,9 ans



Évolution du nombre de naissances et de décès de l'année 2004 à 2011

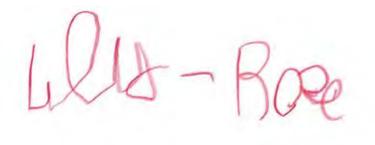
- On remarque une variation du nombre de naissances et de décès entre 2004 et 2011. Le nombre de naissances le plus élevé a été enregistré en 2006 (7 naissances) et le nombre de décès le plus élevé a été enregistré en 2008 (3 décès).
- Mis à part en 2005 et 2007 où le solde était à 0, l'accroissement naturel a toujours été positif, permettant ainsi un nombre suffisant de naissances pour combler les décès.

Immigration

• Selon les données les plus récentes à cet effet (recensement 2006), aucun immigrant n'habite à Saint-Thuribe malgré le fait que l'immigration dans Portneuf soit un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

Mobilité de la population

• La population de Saint-Thuribe est peu mobile selon les données de 2006 puisque 100 % demeurait dans la municipalité un an auparavant et 90 % de la population habitait Saint-Thuribe 5 ans auparavant, ce qui est similaire aux taux de la MRC de Portneuf (96,7 % = 1 an et 93,6 % = 5 ans).





Emplois

Pour la période 2001 à 2006, les taux d'activité et d'emploi étaient à la hausse et se situaient légèrement au-dessus de la moyenne régionale, mais en-dessous de la moyenne provinciale.

En 2006, le taux de chômage de Saint-Thuribe (6,1 %) était plus élevé que celui de la MRC de Portneuf (5,5 %).

En 2006, 33 % de la population active occupée travaillait dans la municipalité de Saint-Thuribe et 61 % ailleurs dans les limites de la MRC de Portneuf, C'est donc 94 % des travailleurs de Saint-Thuribe qui occupaient un emploi à même la MRC de Portneuf.

En 2006, 61 % des emplois occupés par la population active de Saint-Thuribe étaient dans le secteur tertiaire, 30 % dans le secteur primaire et 9 % dans le secteur secondaire.

Scolarisation

En 2006, 42 % de la population de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme, ce qui est supérieur aux taux de la MRC de Portneuf (26,7 %) et du Québec (25 %). 0 % de la population de 15 ans et plus de Saint-Thuribe détient un certificat, diplôme ou grade universitaire, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de la MRC de Portneuf (9 %) et à celle du Québec (21 %).







DESSIN: Lily-Rose Sauvageau

Profil socio-économique:

Revenus

En 2005, la proportion du revenu provenant des paiements de transferts gouvernementaux était légèrement plus élevée (17,9 %) que celle de la MRC (17,3 %) et de l'ensemble du Québec (13,9 %).



Logement et habitation

En 2011, les maisons individuelles représentaient 96 % des logements privés occupés, ce qui est largement supérieur à l'ensemble de la MRC de Portneuf (77 %) et du Québec (46 %).

En 2006, 92 % des ménages de Saint-Thuribe étaient propriétaires de leur logement, ce qui est beaucoup plus élevé que les moyennes de la province (60,1 %) et de la MRC de Portneuf (77,5 %).

En 2006, le paiement médian pour les logements possédés (268 \$) était largement inférieur à celui de la MRC de Portneuf (500 \$) et du Québec (717 \$).

Il y a eu une hausse significative (68,7 %) de la valeur moyenne des résidences à un logement entre 2008 et 2011 (60 072 \$ en 2011), comparativement à 34 % pour l'ensemble de la MRC (141 227 \$ en 2011). Malgré cette augmentation marquée, Saint-Thuribe est la municipalité ayant la valeur moyenne uniformisée de ses résidences à un logement la moins élevée dans la MRC de Portneuf.

Entre 2001 et 2011, le nombre de permis de constructions neuves principales a été très bas (seulement deux permis).

Les familles:

En 2011, 88 % des gens de Saint-Thuribe faisaient partie d'une famille de recensement.

Nombre et types de familles

- En 2011, on retrouvait dans les familles de recensement en moyenne 2,8 personnes, ce qui est similaire à la MRC de Portneuf (2,7) et identique à la province de Québec.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de familles de recensement avait connu une légère hausse, passant de 90 à 95. Cependant, entre 2006 et 2011, le nombre de familles de recensement a diminué, passant de 95 à 90.
- En 2011, 50 % des familles de recensement de Saint-Thuribe étaient constituées de deux personnes.
- Entre 2001 et 2011, on note une diminution des familles comptant un couple marié et une augmentation des familles comptant un couple en union libre.
- Entre 2001 et 2011, le nombre de familles monoparentales a varié. Saint-Thuribe est une des municipalités de la MRC ayant la plus faible proportion de familles monoparentales.

DESSIN: Marjorie Trottier Taille de la famille de recensement en 2011 Nombre de familles 2 personnes 45 15 3 personnes 4 personnes 20 5 personnes ou plus 10 Nombre total de familles 90

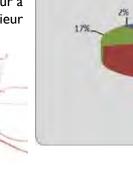
Nombre et types de familles à Saint-Thuribe

	2001	2006	2011
Couples mariés	70	75	60
Couples en union libre	20	10	25
Familles monoparentales	0	10	5
Nombre total de familles	90	95	90

Entre 2001 et 2011, on remarque une diminution du nombre de personnes légalement mariées, mais une augmentation du nombre de personnes vivant en union libre. Le nombre de personnes qui sont soit célibataires ou divorcées a diminué tandis que le nombre de personnes séparées ou veuves a augmenté.

Revenus

• En 2005, le revenu médian des familles (avant impôts) comptant un couple marié (58 662 \$) était supérieur à celui de la MRC de Portneuf (57 146 \$), mais inférieur à celui du Québec (63 327 \$).







Les jeunes:

Effectif scolaire

Puisqu'il n'y a pas d'école à Saint-Thuribe, les jeunes fréquentent l'École primaire Le Bateau Blanc à Saint-Casimir et l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carrières.

- Il y a eu une diminution de 33,1 % de l'effectif scolaire de niveau primaire (École le Bateau Blanc) entre 2004-2005 et 2010-2011, comparativement à une diminution de 13,7 % pour l'ensemble de la Commission scolaire de Portneuf pour la même période.
- En 2011-2012, Saint-Thuribe comptait 25 enfants allant à l'École primaire Le Bateau Blanc et 9 adolescents à l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carrières. Aucun jeune de Saint-Thuribe ne fréquentait l'École alternative du Relais à Donnacona.

Jeunes de 0 à 18 ans :

• En 2011, Saint-Thuribe comptait 55 jeunes de 0 à 18 ans.

Nombre de jeunes de 0 à 18 ans

Âge	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Nombre	10	15	15	0	5	5	5	55

Les aînés:

Vieillissement de la population

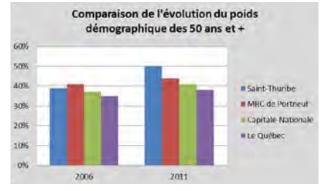
• Le vieillissement de la population de Saint-Thuribe se traduit par une augmentation de 21 % de la population des 50 ans et plus entre 2006 et 2011. Cette évolution est supérieure à celle de la MRC de Portneuf



(15 %), de la Capitale-Nationale (16 %) et de la province de Québec (14 %) pour la même période.

• L'augmentation de la proportion des 50 ans et plus à Saint-Thuribe est très importante puisqu'elle est passée de 39 % (120 personnes) en 2006 à 50 % (145 personnes) en 2011. En 2006, Saint-Thuribe arrivait au 15° rang des municipalités ayant la plus forte proportion de personnes de 50 ans et plus dans la MRC de Portneuf tandis qu'en 2011, elle arrive au 5° rang.

• En 2011, le poids démographique des 50 ans et plus de Saint-Thuribe (50 %) était donc supérieur à celui de la MRC de Portneuf (44 %), de la Capitale-Nationale (41 %) et de la province de Québec (38 %).



Répartition des 50 ans et plus par groupes d'âge et par sexe en 2011

	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
50 à 54 ans	40	20	20
55 à 59 ans	35	20	15
60 à 64 ans	20	10	10
65 à 69 ans	10	5	5
70 à 74 ans	10	5	5
75 à 79 ans	20	10	10
80 à 84 ans	5	5	0
85 ans et plus	5	0	5
Total :	145	75	70

Répartition par groupes d'âge et par sexe

• En 2011, la répartition des personnes âgées de 50 ans et plus par sexe ne démontrait pas de disparité majeure. Il y a toutefois un peu plus d'hommes (75) que de femmes (70) âgés de 50 ans et plus.



Revenus

• En 2006, Saint-Thuribe arrivait au 14^e rang des municipalités portneuvoises quant au revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus avec un revenu de 18 222 \$.

En bref

Ce portrait du milieu démontre l'importance de maintenir la population déjà en place, mais aussi d'augmenter le nombre de résidants. Pour rajeunir et dynamiser Saint-Thuribe, il sera très important de réaliser des actions en faveur des jeunes et des familles. La municipalité doit devenir un milieu de vie encore plus attrayant.

On constate que le vieillissement de la population de Saint-Thuribe s'est fait très rapidement entre 2006 et 2011. Des actions qui répondront aux besoins des aînés de Saint-Thuribe et favoriseront leur vieillissement actif et leur participation dans la communauté devront être réalisées.

d61181

13

Les résultats des consultations

Pour connaître les besoins réels des familles, des aînés et des jeunes de Saint-Thuribe, une stratégie de consultation a été déployée. Des questionnaires ont été envoyés dans toutes les résidences de Saint-Thuribe. Les enfants et les adolescents ont aussi été consultés par le biais de questionnaires. Voici donc les principaux résultats de la consultation qui s'est déroulée en janvier et février 2012 :

Consultation auprès des familles et des aînés :

Général

• 36 personnes ont répondu au questionnaire pour un taux de réponse de 26 %.

Profil des répondants

- 75 % des répondants sont des femmes.
- La moyenne d'âge des répondants est de 47 ans.

Habitation

- 92 % des répondants sont propriétaires de leur résidence.
- Les répondants demeurent à Saint-Thuribe depuis 22 ans en moyenne.

Vivre à Saint-Thuribe

- Les principales raisons évoquées pour vivre à Saint-Thuribe sont « natif de l'endroit (42 %) »,
 « tranquillité (39 %) » et « qualité de vie (espace, beauté des paysages, forêt, nature, etc.) (22 %) ».
- Les principales raisons évoquées qui pousseraient les répondants à quitter Saint-Thuribe sont « absence ou distance de certains services (36 %) » et des raisons reliées à « l'emploi (22 %) ».
- 97 % des répondants recommanderaient Saint-Thuribe comme milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille ou comme lieu de résidence.

Communications

- Les « lettres et documents envoyés par la poste » sont consultés par 89 % des répondants et l'hebdo régional « Courrier de Portneuf » par 61 %.
- Seulement 22 % des répondants ont mentionné consulter le site Internet de la Municipalité.
- 69 % des répondants font connaître leurs idées et préoccupations par l'intermédiaire des élus et 28 % lors des séances du conseil municipal.
- 14 % des répondants ont mentionné ne pas faire connaître leurs idées et préoccupations à la Municipalité.



Connaissance des interventions existantes en faveur des familles et des aînés

- 100 % des 17 mesures présentées sont connues par 50 % et plus des répondants.
- Les mesures les moins connues des répondants sont « service de garde en milieu familial privé (50 %) », « nomination d'un élu responsable des questions familiales (53 %) » et « site Internet de la Municipalité (56 %) ».

Satisfaction en regard des activités et services offerts par la Municipalité

- Globalement, les répondants sont très satisfaits ou satisfaits (65 %) des 26 éléments mentionnés dans le questionnaire. Toutefois, il est à noter que 20 % des répondants ont mentionné ne pas savoir ou n'ont pas répondu.
- Les points qui ressortent comme les plus satisfaisants sont les activités de loisirs, la sécurité dans les lieux publics, le service à la clientèle à l'hôtel de ville, les heures d'ouverture des services municipaux, la propreté des espaces verts et des lieux publics, le Centre des loisirs et le Service incendie.
- Les points qui ressortent comme les moins satisfaisants sont l'entretien des voies publiques, la sensibilisation et protection de l'environnement, l'offre d'activités pour les aînés, le terrain de volleyball, le site Internet de la Municipalité et l'information sur les activités et services offerts.

Importance de tenir des activités dans la salle communautaire

• 94 % des répondants ont répondu que oui, il est important d'offrir des activités dans la salle communautaire de Saint-Thuribe.

Accès aux personnes à mobilité restreinte

• 58 % des répondants ont répondu que les accès dans les lieux publics de Saint-Thuribe, pour les personnes à mobilité restreinte, ne sont pas assez satisfaisants et sécuritaires.

Services de garde

- 8 % des répondants utilisent un service de garde.
- 0 % des répondants ont mentionné être en attente d'une place.



DESSIN: Odette Chalifour

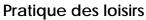


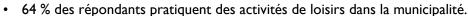












- 72 % des répondants pratiquent une activité de loisir dans un autre endroit que Saint-Thuribe.
- 91 % des répondants pratiquant une activité de loisir dans un autre endroit que Saint-Thuribe ont mentionné une municipalité située dans la MRC de Portneuf dont 25 % à Saint-Casimir.
- Les activités pratiquées par les répondants sont très diversifiées, mais les suivantes sont les plus souvent citées : « raquette (36 %) », « marche, randonnée (33 %) », « patinage sur glace et hockey (33 %) » et « vélo (33 %) ».
- Les principales contraintes quant à la participation des familles et aînés aux activités sont « le manque de temps (64%) », « les conflits d'horaire avec le travail (33 %) » et « d'autres contraintes (28 %) ».
- Les principales autres contraintes mentionnées sont « le manque de diversité et de choix » et « l'éloignement ».

Besoins à prioriser dans la Politique de la famille et des aînés

- Les quatre besoins jugés les plus importants parmi ceux mentionnés sont :
 - o activités sportives et culturelles (53 %);
 - o sécurité dans les lieux/voies publiques (47 %);
 - o informations sur les services et activités visant les familles et les aînés (42 %);
 - o espaces et infrastructures récréatives (patinoire, parc, etc.) (36 %).

Bibliothèque

• 67 % des répondants ont un intérêt à utiliser un service de bibliothèque.

Services d'aide et activités intergénérationnelles

- 50 % des répondants ont un intérêt à utiliser des services d'aide pour divers travaux d'entretien et services à domicile (soins de santé à domicile, ménage, tonte de pelouse, popote roulante, peinture, etc.).
- 61 % des répondants ont un intérêt à participer à des activités intergénérationnelles.

DESSIN: Jérome Laquerre

Implication des citoyens pour améliorer la qualité de vie

• Les gens ont répondu les éléments suivants à savoir comment ils peuvent s'impliquer : « manque de temps, pas pour le moment, limitation de santé/âge (11 répondants) », « bénévolat et implications diverses (8 répondants) », « déjà impliqué(e) (5 répondants) », « prêt(e) à m'impliquer, mais je n'ai pas beaucoup de temps (3 répondants) ».



Consultation auprès des jeunes du primaire et du secondaire :

Général

- 9 enfants âgés de 5 à 11 ans ont répondu à ce questionnaire.
- 6 adolescents âgés de 13 à 17 ans ont répondu à ce questionnaire.

Intérêt à vivre à Saint-Thuribe

- Les 9 enfants et 5 adolescents sur 6 ont répondu aimer vivre à Saint-Thuribe.
- Parmi les réponses, on retrouve : « Il y a souvent des activités », « Il y a des jeux », « C'est un endroit tranquille, calme et charmant », « L'air est frais », « Beau village », « Il y a beaucoup d'espace pour faire des activités », « Il n'y a pas de gang de rue ou des gens de ce genre », « J'aime la campagne et le Centre des loisirs ».
- 2 adolescents trouvent toutefois qu'il manque de jeunes et d'activités pour les jeunes.

Activités et lieux de rencontre

- 7 enfants sur 9 sont satisfaits du nombre d'activités et de lieux de rencontre offerts.
- I adolescent sur 6 est satisfait du nombre d'activités offertes à Saint-Thuribe. Pour les lieux de rencontre, les réponses sont partagées. 3 adolescents trouvent qu'il n'y a pas assez de lieux de rencontre et 2 n'ont pas répondu à cette question.
- Plusieurs idées d'activités ont été proposées par les jeunes. En voici quelques-unes : « hockey », « bricolage »,
 « bibliothèque », « bingo », « sports », « jeux d'eau », « terrain de tennis », « disco le vendredi soir », « raquette », etc.



Attentes envers la Municipalité

 Parmi les attentes mentionnées: « des sports », « plus de jeux au terrain des loisirs », « jeux d'eau », « plus d'activités et beaucoup de loisirs », « cours (karaté, bricolage, dessin) », « terrain de tennis », etc.

Activités intergénérationnelles

- 8 enfants ont mentionné avoir un intérêt à participer à des activités intergénérationnelles.
- 2 adolescents ont mentionné avoir un intérêt à participer à des activités intergénérationnelles (2 : non et 2 : ne sais pas).
- Parmi les suggestions : « pétanque », « aide aux devoirs », « cuisine », « sports ».

Besoins et préoccupations prioritaires

- Pour les enfants, les deux besoins/préoccupations les plus mentionnés parmi les choix de réponses sont :
 « organiser de nouvelles activités » et « avoir plus d'endroits pour se rencontrer et pour faire des activités ».
- Pour les adolescents, les deux besoins/préoccupations les plus mentionnés sont : « avoir d'autres équipements récréatifs » et « organiser de nouvelles activités ».

Implication pour améliorer la qualité de vie

 Voici quelques moyens que les jeunes ont mentionnés pouvoir faire pour améliorer la qualité de vie :
 « protection de l'environnement », « aider les gens qui en ont besoin », « participer aux activités ».

Il est à noter que les répondants (familles, aînés et jeunes) ont donné plusieurs suggestions concrètes et précises en ce qui a trait aux activités, aux loisirs et aux améliorations à apporter dans la municipalité. Ces suggestions ont évidemment été prises en compte dans le plan d'action. Elles seront aussi extrêmement utiles notamment pour l'élaboration de la programmation des loisirs.





objectifs généraux

La famille et les aînés au cœur des préoccupations municipales :

- o Développer le penser et agir famille et aînés au sein de la Municipalité afin d'améliorer leur qualité de vie.
- o Favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles et des aînés, et le maintien des jeunes à Saint-Thuribe.

Des actions concrètes et cohérentes avec la réalité du milieu :

- o Consolider les acquis et développer des services, des loisirs et des activités qui répondront aux besoins et champs d'intérêt des familles et des aînés.
- o Aménager le territoire afin de répondre aux besoins réels des familles et des aînés.
- o Respecter les moyens des familles, des aînés et de la Municipalité dans le choix des actions.

o Considérer la communication comme étant un moyen incontournable pour promouvoir la qualité de vie de Saint-Thuribe, diffuser et échanger de l'information et ainsi développer le sentiment d'appartenance des familles et des aînés.

L'implication des familles et des aînés :

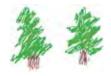
- o Encourager la participation citoyenne pour assurer la vitalité du milieu, développer de nouvelles idées et mettre à profit de tous les compétences et les savoir-faire locaux.
- o Développer les liens intergénérationnels.

La collaboration:

- o Dans la mesure du possible, travailler en partenariat avec des organismes de la région et avec d'autres municipalités pour bonifier l'offre de service de Saint-Thuribe.
- o Travailler en étroite collaboration avec la Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Thuribe.

19

Champs d'intervention 🌡

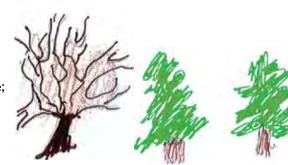


Le portrait du milieu et les consultations effectuées auprès de la population ont permis au comité et au conseil municipal de déterminer sept champs d'intervention prioritaires. La Municipalité a la possibilité d'intervenir seule ou en partenariat avec d'autres organisations dans le déploiement de ces champs d'intervention :

DESSIN : Olivier Laquerre



- Administration municipale et communications;
- Loisirs, sports et culture;
- Sécurité;
- Aménagement et habitation;
- Environnement et qualité du milieu de vie;
- · Accueil des nouvelles familles;
- Vie communautaire.





Plan d'action

Administration municipale et communications

Objectif: Adapter le mode de gestion de la Municipalité au réflexe « penser et agir famille et aînés ».

- Nommer, à chaque élection municipale, un élu qui sera responsable des questions relatives à la famille et aux aînés et qui présidera le comité, et s'assurer de son engagement.
- Maintenir en place un Comité de la famille et des aînés permanent et le considérer comme étant consultatif en ce qui a trait aux mesures et décisions ayant un impact sur les familles et les aînés.
- Nommer et maintenir un représentant du Comité de la famille et des aînés à la Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Thuribe.

Objectif: Assurer le suivi et la réalisation de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action.

- Prévoir une enveloppe budgétaire annuelle pour le Comité de la famille et des aînés pour le suivi et la promotion des mesures de la PFM-MADA.
- Structurer la liste de tâches des responsables de l'entretien des lieux publics, de l'installation de la signalisation, etc.

Objectif: Améliorer le site Internet de la Municipalité pour en faire un outil d'information incontournable pour les familles, les jeunes, les aînés, les nouveaux arrivants et les gens intéressés à venir s'installer à Saint-Thuribe.

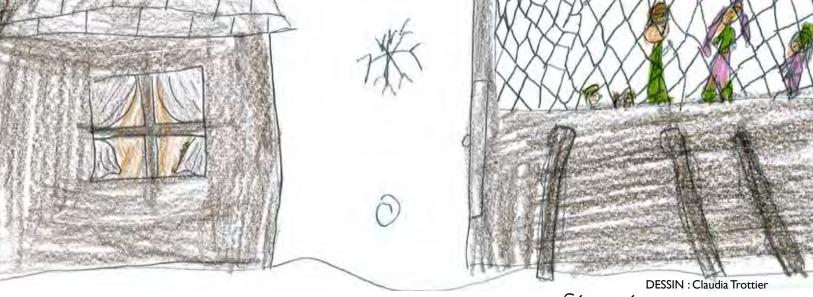
- Mettre à jour le site Internet de Saint-Thuribe et le bonifier, notamment en mettant davantage en valeur les atouts de Saint-Thuribe, en y inscrivant la programmation des loisirs, les talents locaux et les entreprises de Saint-Thuribe.
- Rendre publics, sur le site Internet de la Municipalité, les procès-verbaux des séances du conseil.

Objectif: Développer de nouveaux outils de communication pour informer les familles et les aînés au sujet des services, activités et événements.

- Maintenir, sur une base régulière, la publication du bulletin municipal.
- Informer les familles et les aînés au sujet des services d'aide et ressources (CLSC, Le Halo, Carrefour FM, etc.) via le bulletin municipal et le site Internet.

DESSIN : Émilie Laquerre





Loisirs, sports et culture

Objectif: Améliorer l'offre d'activités et d'infrastructures pour les jeunes, les familles et les aînés.

- Étudier la possibilité de travailler en partenariat avec d'autres Municipalités pour partager une ressource qui pourrait s'occuper des activités de loisirs, sportives et culturelles ou pour conclure des ententes de services.
- Équiper le Centre communautaire pour être en mesure d'y tenir des activités et des cours pour les familles et les aînés (ex.: matériel sportif).
- Faire en sorte que la population ait accès gratuitement à un service de bibliothèque.
- · Aménager une cuisine au Centre communautaire.
- Aménager un sentier de raquette et/ou de randonnée à proximité du village.

Objectif: Faciliter la participation des familles et des aînés à des activités.

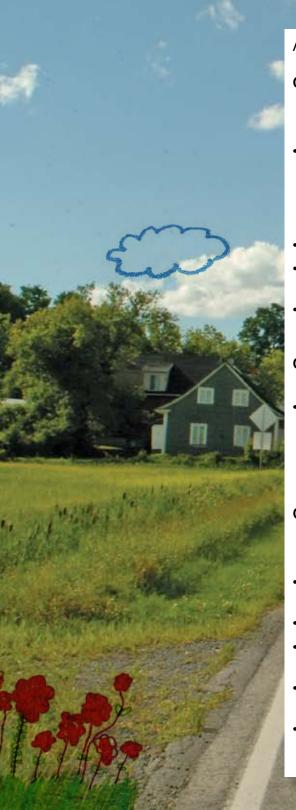
- Maintenir et promouvoir la mesure actuellement en place en ce qui a trait au paiement de la différence, pour les jeunes en bas de 18 ans, entre le tarif résidant/ non-résidant lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles dans les municipalités avoisinantes.
- Sensibiliser la population au covoiturage pour faciliter le transport des gens qui ne conduisent pas via le journal municipal et le site Internet.

Sécurité

Objectif : Améliorer la séc

Améliorer la sécurité des familles et des aînés.

- Faire des représentations auprès du ministère des Transports du Québec pour améliorer la sécurité sur les routes qui sont sous sa juridiction.
- Mettre à jour la signalisation (ex.: panneau de limite de vitesse clignotant).
- Faire respecter les règlements municipaux concernant la propreté des chemins publics.
- Maintenir les liens avec le policier de la SQ attribué à la Municipalité de Saint-Thuribe (parrain).
- Promouvoir le programme d'appels automatisés de sécurité PAIR auprès des aînés via le journal municipal et le site Internet.



Aménagement et habitation

Objectif: Tenir compte des besoins des familles et des aînés dans l'aménagement des lieux publics et du territoire de Saint-Thuribe.

- Améliorer l'accessibilité physique pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes dans les lieux publics suivants :
 - o Centre communautaire;
 - o Bureau municipal;
 - o Centre des loisirs.
- Vérifier le besoin d'Installer une table à langer à la patinoire.
- Soutenir le projet de quartier écologique du Groupe de développement durable de l'Ouest de Portneuf.
- Collaborer à l'analyse des possibilités quant à l'avenir de l'église.

Objectif: Favoriser le maintien à domicile des aînés et des personnes à mobilité restreinte.

• Informer la population (via Internet et bulletin municipal) au sujet des différents programmes de rénovation et d'adaptation de domiciles (Programme de réparation d'urgence, Programme Rénovillage, Programme de logements adaptés pour aînés autonomes, etc.).

Objectif: Faciliter l'accès à la propriété pour les familles souhaitant s'installer à Saint-Thuribe.

- Explorer les possibilités de nouveaux terrains pour la construction résidentielle.
- Offrir de nouveaux terrains pour la construction résidentielle.
- Étudier la possibilité d'offrir un incitatif financier aux familles qui viennent s'installer à Saint-Thuribe.
- Tenir à jour et diffuser, sur le site Internet municipal, un répertoire des propriétés à vendre ou à louer.
- Maintenir le programme de soutien à la construction résidentielle et évaluer la possibilité de mettre en place un programme de rénovation domiciliaire.



DESSIN: Benjamin Gagnon

Environnement et qualité du milieu de vie

Objectif : Sensibiliser et promouvoir l'importance de protéger l'environnement.

- Publier régulièrement, dans le journal municipal, une chronique à caractère environnemental.
- Placer suffisamment de bacs de recyclage et de poubelles dans les lieux publics et désigner une personne en charge de s'en occuper.
- En mobilisant les familles et les aînés, organiser des activités de sensibilisation et d'embellissement du village.



Accueil des nouvelles familles

Objectif: Bien accueillir et informer les nouveaux arrivants.

- Créer un comité d'accueil des nouveaux arrivants.
- Offrir une pochette d'information aux nouveaux arrivants (pochette Vivre Portneuf, guide touristique de Portneuf, lettre de bienvenue, information sur l'industrie laitière, information sur les attraits de Saint-Thuribe, etc.).
- À l'occasion d'une activité communautaire, procéder à l'accueil des nouveaux arrivants et souligner les naissances (et adoptions).
- Donner un arbre pour les nouvelles naissances (et adoptions).
- Envoyer une lettre de félicitations aux nouveaux parents.



Objectif: Augmenter le nombre de bénévoles.

- Valoriser et remercier les bénévoles de façon officielle, régulièrement, après chaque bon coup, lors des séances du conseil municipal, dans le journal local, sur le site Internet de la Municipalité et lors des activités communautaires.
- Créer une banque de noms de jeunes intéressés à faire du bénévolat et les interpeller personnellement lorsqu'il y a des besoins.

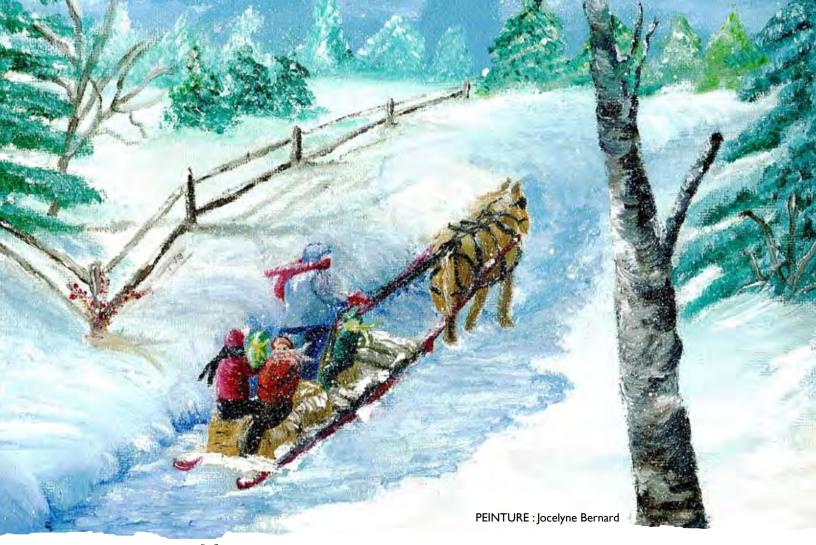
Objectif: Favoriser la participation de toutes les générations à la vie communautaire de Saint-Thuribe.

- Maintenir les événements qui favorisent les liens intergénérationnels.
- Continuer de souligner les 50^e anniversaires de mariage.

Objectif: Améliorer l'offre et la connaissance des services en faveur des familles et des aînés tout en impliquant la communauté.

- Créer une banque de noms, plus particulièrement de jeunes de Saint-Thuribe, intéressés à offrir divers services d'aide ou à effectuer des travaux d'entretien (ex.: tonte de pelouse, peinture, ménage, etc.) pour les personnes aînées et la diffuser sur le site Internet et dans le bulletin municipal.
- Donner accès à Internet au Centre communautaire pour favoriser l'apprentissage des aînés par les jeunes.
- Promouvoir les services du Carrefour d'information pour aînés du Pivot (aide pour comprendre le courrier ou les formulaires du gouvernement) via le bulletin municipal.

DESSIN: Caroline Brière



Mise en œuvre et mécanisme de suivi

ien que l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés de Saint-Thuribe soit maintenant terminée, le rôle du Comité de la famille et des aînés ne s'arrête pas là. Le comité, en collaboration avec les élus et les employés municipaux, s'assurera du suivi de la politique et de la mise en œuvre du plan d'action qui en découle. De plus, le Comité de la famille et des aînés, sous la présidence de l'élu responsable des questions familiales, continuera d'exercer un rôle consultatif auprès de la Municipalité en ce qui a trait aux mesures et décisions ayant un impact sur la vie des familles et des aînés.

Des collaborations se feront avec les organisations présentes sur le territoire de Saint-Thuribe et de la MRC de Portneuf. Mentionnons aussi que la Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Thuribe sera mise à contribution pour la mise en œuvre du plan d'action.

27



Bibliographie

Carrefour action municipale et famille, Guide d'information sur la Politique familiale municipale (PFM), mise à jour 2009.

Carrefour action municipale et famille, Outils d'information pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2010.

Gouvernement du Québec, Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2010.

Statistique Canada, Profil des communautés 2001 (issu du recensement 2001).

Statistique Canada, Profil des communautés 2006 (issu du recensement 2006).

Statistique Canada, Profil des communautés 2011 (issu du recensement 2011).

Sites Internet

Carrefour action municipale et famille : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Institut de la statistique du Québec : www.isq.gouv.qc.ca

Ministère de la Famille et des Aînés : www.mfa.gouv.qc.ca

Municipalité de Saint-Thuribe : www.st-thuribe.net

Statistique Canada: www.statcan.gc.ca

Coordination : Centre local de développement de Portneuf

Recherches et rédaction : Centre local de développement de Portneuf et

Comité de la famille et des aînés de Saint-Thuribe

Révision et correction : Centre local de développement de Portneuf,

Carrefour action municipale et famille et

Comité de la famille et des aînés

Graphisme : M^{me} Édith Julien

Réalisation du logo : M^{me} Édith Julien

Crédits photos : CLD de Portneuf, Pierre Joosten, Comité de la famille et des aînés

Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien de :









Municipalité de Saint-Thuribe 385, rue Principale, C.P. 69 Saint-Thuribe (Québec) G0A 4H0 Téléphone : 418 339-2171 municipalitestthuribe@globetrotter.net www.st-thuribe.net